

**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**

(un formulaire par voyage ou séjour)

*Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir*

**Sommaire**

P1- Renseignements généraux  
P2-Livret de voyage ou de séjour  
ou NOTE complémentaire

**Nom du séjour :** CLUB HOTEL \*\*\* PLEIN SUD HYERES LES PALMIERS

**FICHE SEJOUR ou de VOYAGE ITINERANT PROPOSEE PAR :**

**Nom du club organisateur :** UC NIVOLET

**Rédacteur de la fiche :** Christiane DELGOVE

**mail :** uc.nivolet@gmail.com

**Lieu du séjour ou du voyage itinérant**

**Pays :** France

**Région :** PACA

**Département :** Var 83

**Ville** Hyères

**Type d'activité** (Route/Vtt...) **SEJOUR avec parcours en ETOILE ROUTE**

**Période du séjour ou du voyage** (Saison) **printemps**

**Année :** 2022

**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**

(un formulaire par voyage ou séjour)

*Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir*

**Pour l'organisation de ce séjour avez-vous créé et mis à disposition des participants****UN LIVRET de voyage ou de séjour?****OUI nous avons rédigé un LIVRET DE SEJOUR**

**Si OUI :** Vérifiez si votre livret donne des informations sur les lieux d'hébergement, de restauration et s'il précise les traces (Openrunner ou autres logiciel) des parcours.

**.Si Non :** Fournissez une **NOTE** donnant des informations sur les lieux d'hébergement, de restauration et toutes les précisions relatives aux traces (Openrunner ou autres) des parcours.

Ou, récupérez auprès de votre club les documents ayant servi à préparer ce voyage ou séjour.

Citez ci-contre les documents joints :

[Cliquez ici pour taper du texte.](#)

Donnez votre avis sur les 4 questions ci-dessous concernant :

**1/Les hébergements et restauration:**

Hôtel Club \*\*\* Plein Sud Les Palmiers (Vacances Bleues)

Comme un bateau de croisière, ce club avance sur le plan d'eau pour emmener ses passagers vers un cocktail d'activités.

A 2 km du port d'Hyères, de la plage de l'Ayguade, à 6 km du centre-ville, sur la côte varoise.

Le Club Plein sud est au cœur d'un parc de 8 hectares, face aux îles d'Or.

Piscine couverte chauffée toute l'année avec hammam.

Une semaine sportive ou plaisirs et loisirs ont été bien appréciés des 25 adhérents.

**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**  
(un formulaire par voyage ou séjour)

*Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir*

**2/Les parcours ou itinéraires**

9 circuits pour ce séjour du 26 mars au 02 avril 2022 voir dossier annexé

**3/Les intérêts touristiques du lieu de séjour ou du voyage:**

Idéalement placé pour découvrir la Côte Varoise

**4/Conseilleriez-vous ce séjour ou ce voyage à d'autres groupes ?**

Oui très bon retour pour ce séjour hébergement/restauration/propreté/grand parking/local vélos / piste cyclable à la sortie de l'hôtel pour débiter en toute sécurité les sorties des cyclistes

**RETOURNEZ** cette fiche avec votre livret ou votre NOTE au format PDF à :

[codep73cyclo@orange.fr](mailto:codep73cyclo@orange.fr)

**Nota** en l'absence de livret ou de note, votre fiche ne sera pas prise en compte

En complément des éléments transmis pour le séjour , le tarif en demi pension était de 345 € nous avons pu obtenir la gratuité pour la 21<sup>ème</sup> personne.

Pour toutes informations complémentaires voici les coordonnées chez Vacances Bleues :

Responsable commercial : Monsieur Jérôme Besançon 06.30.15.98.84 [jbesancon@vacancesbleues.fr](mailto:jbesancon@vacancesbleues.fr)

Son assistant M. Patrick Chaux 04.91.00.77.92. [pchaux@vacancesbleues.fr](mailto:pchaux@vacancesbleues.fr)

**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**

(un formulaire par voyage ou séjour)

*Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir*

**RÉCAPITULATIF PARCOURS SÉJOUR HYÈRES UC NIVOLET****DU 26 MARS AU 02 AVRIL 2022**

P	N°	KM	D+	DESTINATION
1	14403553	58	522	COL DE GRATTELOUP BORMES LES MIMOSAS
2	14413646	70	698	COL DE BABAOU COL DE GRATTELOUP
3	14403736	76	659	CUERS PUGET MONTAGNE DE LA BLAQUE LA CRAU
4	14417631	97	728	LA CRAU PIERREFEU GAREOULT SOLLIES PONT
5	14413315	107	1304	SIGNES ROCBARON PIERREFEU
5 BIS	14413377	93	1018	SIGNES VARIANTE MÉOUNE
6	14418705	97	882	CARQUEIRANNE CUERS ROCBARON CARNOULES
7	14423285	112	1546	COLLOBRIERES NOTRE DAME DES ANGES
8	14407072	118	1276	COLLOBRIERES GARDE FREINET PIERREFEU
9	14432282	73	820	TOULON PAR V65 MONT FARON

## FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile (un formulaire par voyage ou séjour)

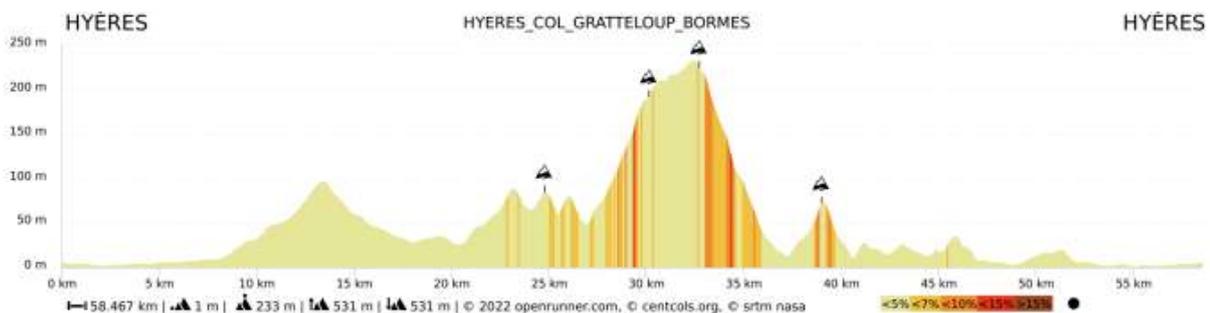
*Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir*



### P1

#### FEUILLE DE ROUTE COL GRATTELOUP BORMES LES MIMOSAS P 14403553 - 58 KM - D+522

KM	VOIE	LIEU	ALT
0		Prendre à gauche piste cyclable	
1,4		Au 1 <sup>er</sup> rond point rendre à gauche	
3,2		Prendre à droite vers rivière du Gapeau	
5,2	D98	Rejoindre la rivière du Gapeau	
6	D12	Traverser la rivière du Gapeau pour rejoindre la D12	
8,2		Prendre à droite 1er Borrels	
11		2 <sup>ème</sup> Borrels	
12		3 <sup>ème</sup> Borrels	
15	D88	Prendre à droite direction La Londe les Maures	
18,	D98	Traverser la D98	
19,5		A centre ville de La Londe rejoindre la piste cyclable	
25		<b>Barrage de Trapan</b>	
26,5	D98	Quitter la piste cyclable et au rond point rester sur D98	
30	D98	<b>Col de Gratteloup</b>	192
35		Retour direction <b>Bormes les Mimosas</b>	
	D42A	Direction Château de Brégançon	
48		<b>La Londe les Maures</b>	
58		Retour piste cyclable par les Salins d'Hyères	





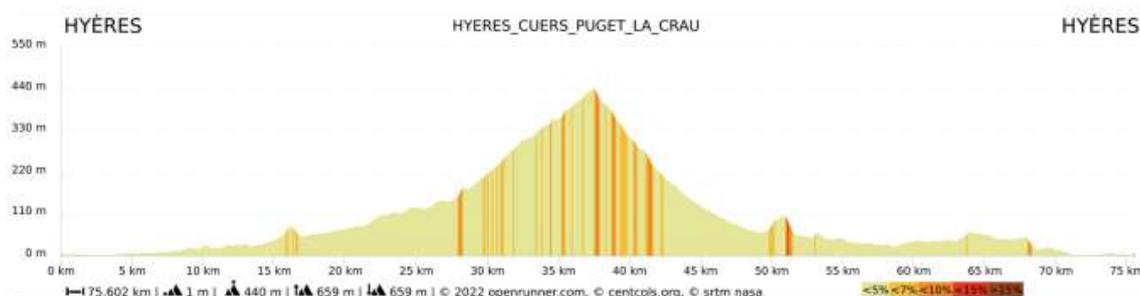
**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**

(un formulaire par voyage ou séjour)

Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir

**P3****FEUILLE DE ROUTE CUERS PUGET MONTAGNE DE LA BLAQUE LA CRAU****P 14403736 - 76 KM - D+659**

KM	VOIE	LIEU	ALT
0		Au départ prendre à gauche piste cyclable	
2,8		A gauche longer la rivière du Gapeau	
5,8		Traverser la rivière et prendre la D12	
12,8	D29	Prendre à gauche prendre direction Solliès Pont	
14	D58	Prendre à droite D58 Les Maravals	
20		<b>Solliès Pont</b>	
21		Traverser ligne SNCF	
22,4	D97	Passer au dessus de l'autoroute direction Cuers et au rond point prendre la D97	
27		Prendre à gauche <b>Cuers</b> le Pas Redon vers le chemin de Brignole	
29,2	D43	Traverser la D43 au rond pont	
36	D40	<b>Montagne de la Blaque</b>	440
42	D12	Descendre vers Puget Ville	
50	D12	Rester sur la D12 et traverser Puget Ville en direction Pierrefeu	
62	D29	<b>La Crau</b>	
63	D554	Sortir de la Crau par D554 direction Hyères plage	
73		Hyères plage	
76	D12	Retour par piste cyclable Salins d'Hyères	



**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**

(un formulaire par voyage ou séjour)

Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir

**P4**
**FEUILLE DE ROUTE LA CRAU PIERREFEU GAREOULT SOLLIES-PONT**  
**P 14417631- 97 KM - D+728**

KM	VOIE	LIEU	ALT
0	D42	A droite sur piste cyclable	
2		Au rond point prendre à droite direction Hyères par l'avenue de l'aéroport	
5		Quitter route Almanare au rond point à gauche prendre Avenue Pierre Renaudel	
6,5		Traverser la D98 (2x2 voies) et prendre la 2 <sup>ème</sup> à droite	
7,1		Récupérer av Maréchal Leclerc direction La Crau	
9,2	D554	Direction la Crau	
13	D29	A <b>La Crau</b> prendre à droite direction <b>Pierrefeu du Var</b>	100
17,8	D12	Prendre à gauche direction Pierrefeu du Var	
24	D12	Pierrefeu du Var traverser direction Puget ville	
32,1	D97	Prendre à droite direction Carnoules	
37	D13	<b>Carnoules</b> à la sortie prendre D13 à gauche	
42,8		<b>Besse sur Issoles</b>	
	D15	Au rond-point prendre la 4 <sup>ème</sup> route à gauche sur la D15 en direction Ste Anastasie sur Issole (51km)	
50,1		<b>Forcalqueiret</b> prendre le rond point en face	
54	D554	Vers Garéoult	325
63	D554	<b>Méounes Lès Montrieux</b> à la sortie prendre à gauche Belgentier	
69	D554	Suivre D554 jusqu'à Belgentier	
74	D554	Direction <b>Solliès-Toucas</b>	
76	D58	<b>Solliès Pont</b> traverser l'autoroute et la ligne de chemin de fer	
78	D58	Continuer vers Les Maravals	
83		<b>Les Maravals</b>	
83,6	D29	Prendre à gauche	
84,8	D12	Prendre à droite direction <b>Hyères</b>	
91,8		Passer le pont du Gapeau et filer sur les Salins d'Hyères	
97		Retour par piste cyclable	





## FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile

(un formulaire par voyage ou séjour)

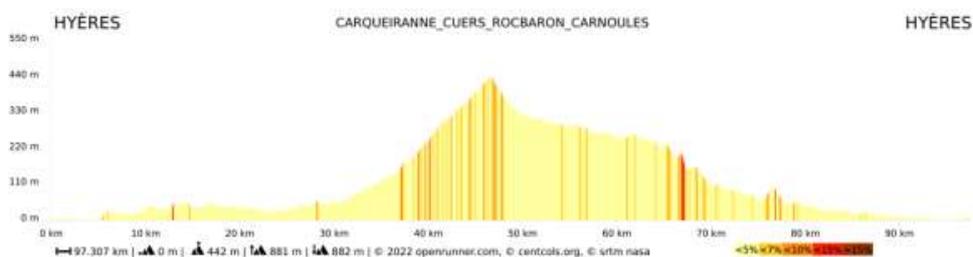
Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir



P6

### FEUILLE DE ROUTE CARQUEIRANNE CUERS ROCBARON CARNOULES P 14418705 - 97 KM - D+882

KM	VOIE	LIEU	ALT
0		à droite piste cyclable route des marais	0
4,4	D559	Plage Almanarre au rond point tout droit	
5,3	D559	Piste cyclable	
7,0	D559	Piste cyclable av de Valerane	
10	D559	<b>Carqueiranne</b> Route des 3 pins	
12	D76	Route La montane	
14	D76	Av jean Monnet	
14,7	D76	Gauche chemin de l'Estagnol	
17,1	D554	gauche	
18		<b>La Crau</b>	
18,8	D29	droite	
23,3	D12	Rond point à gauche	
29,2	D14	Rond point à l'entrée <b>Pierrefeu</b> à gauche	
33,4		Rond point à gauche vers Cuers	
38,2	D43	Traversée de <b>Cuers</b> av Julien Philippon	
		Traversée route de Brignoles	
	D40	Montée 400m D+ montagne de la Blaque	442
47	D12	Tout droit sur D12	
49		<b>Rocbaron</b> prendre à gauche à l'entrée laisser la D12	
50	D43	Rond point à droite	
53	D15	Rond point à droite D15	
56	D15	<b>Ste Anastasie sur Isoles</b>	
60,4	D13	Rond point à droite vers D13	
66		Carnoules	
66,5	D13	Traverser voie ferrée	
78	D12	<b>Pierrefeu</b> par av de Lattre de Tassigny	
94	D12	Retour Hyères par rives du Gapeau	



## FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile

(un formulaire par voyage ou séjour)

*Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir*



P7

### FEUILLE DE ROUTE COLLOBRIERES NOTRE DAME DES\_ANGES P 14423285 - 112 KM - D+1546

KM	VOIE	LIEU	ALT
0		à gauche sur piste cyclable	0
3	D12	Les salins d'Hyères	
4,5		Piste cyclable vers la Londe Les Maures	
11	D98	Piste cyclable le long de D98	
14	D98	Barrage de Trapan	65
14,8	D98	Piste cyclable laissée pour D98	
19	D98	Col de Gratteloup	192
	D41	A gauche	
27	D41	Col de Babaou	416
34,2	D14	Vers Collobrières	
37,6	D14	Sortie Collobrières à gauche traverser le pont	
48,5		Notre Dame des Anges <b>descente dangereuse</b>	768
60	D78	Pignan Rossima	
		Passer l'autoroute	
65	D78	Repasser l'autoroute	
66	D13	A gauche	
	D41	Traverser Puget Ville	
72	D12	Montagne de la Blaque	
84		Vers Cuers	
92		Solliès-Pont	
99,5	D58	Les Marravals pour retour sur la D12	
106,5	D12	Laisser la D12 pour longer la rivière Gapeau	
112		Piste cyclable Hyères	



## FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile

(un formulaire par voyage ou séjour)

Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir



P8

### FEUILLE DE ROUTE COLLOBRIERES GARDE FREINET\_PIERREFEU

P 14407072 - 118 KM - D+1276

KM	VOIE	LIEU	ALT
0		A gauche sur piste cyclable	
3	D12	Les salins d'Hyères	
4,5		Piste cyclable vers la Londe Les Maures	
8,5	D88	A gauche vers le vallon de Gambet	
21,8	D14	A droite direction Collobrières	
32	D14	<b>Collobrières</b>	135
40	D14	Col de Taillude	411
46	D14	Col du Périer	350
54	D2048	Direction la <b>Garde Freinet</b>	
56,3	D558	A gauche prendre la D558 Direction la Garde Freinet	
62		<b>La Garde Freinet</b>	345
68,5	D75	Prendre à gauche la D75	
74	D75	Les Mayons	
82		<b>Gonfaron</b>	142
87		<b>Pignans</b> traverser la voie de chemin de fer à gauche direction Pierrefeu du Var	
100	D12	<b>Pierrefeu du Var</b>	
118	D12	Retour en récupérant la piste cyclable	



**FICHE FORMULAIRE-téléchargeable-de voyage itinérant ou de séjour en étoile**

(un formulaire par voyage ou séjour)

Nota : Cette fiche établie par l'organisateur de voyages d'un club sera intégrée dans la base de données CODEP 73. Elle est destinée aux futurs organisateurs de séjours ou voyages dans leur projet de réalisation. Les informations mentionnées sur cette fiche sont données à titre indicatif. En aucun cas, le Codep et/ou le rédacteur de cette fiche ne peuvent être responsables des erreurs ou des imprécisions qu'elle pourrait contenir



P9

**FEUILLE DE ROUTE TOULON PAR V65- MONT FARON**  
P 14432282 - 73 KM - D+820

KM	VOIE	LIEU	ALT
0		Au départ prendre à droite piste cyclable	
2	D197	Direction Presqu'île de Giens	
8		Faire le tour de l'étang des Pesquiers	
12	V65	Au rond point Plage de l'Almanarre à gauche direction Carqueiranne <b>par la piste cyclable</b>	
17	V65	Rester sur la piste cyclable direction Carqueiranne	
22	V65	Rester sur la piste cyclable direction Le Pradet	
30	V65	Rester sur la piste cyclable direction <b>Toulon</b>	
32,5		Direction Mt Faron vers la gare téléphérique	
42		<b>Mt Faron</b>	542
47		Redescendre sur la gare téléphérique	
73	V65	Retour par piste cyclable idem qu'à l'aller	

